M. de Hontebelle, nous pouvoir rien préciser, a déclaré qu'il y avait unité de vues parfaite entre les deux chancelleries concernant les affaires d'Extrême-Orient, et, bien que la France ne fût pas directement intéressée en ces affaires, il était bon que les deux pays témoignassent de leur communauté de vues, et l'accord est chose excellente dont ils tireront avantage.

La Russie ne veut pas être gênée en Corée ni en Mandchourie. Ses droits, à l'heure actuelle, sont reconnus par le Japon et par l'Angleterre, et la France donne, sur ces points, son plus ferme appui à la Russie.

En terminant, le correspondant de *l'Echo de Paris* signale le bruit de l'entrée définitive et prochaine du Danemark dans la double alliance franco-russe.

La Catastrophe des Antilles

La nouvelle éruption

Pas de nouvelles victimes

Fort-de-France, 29 mai. — On a aperçu des éclairs sillonnant le ciel sur une très grande étendue. Un grand nombre de personnes, effrayées par ce spectacle inaccoutumé, ont quitté la ville ; mais la plupart des habitants sont demeurés dans les rues à contempler avec effroi ces lueurs inquiétantes ; le spectacle a duré deux heures et les habitants sont enfin rentrés chez eux dans un état de vive anxiété.

Les éclairs étaient dus simplement à des conditions atmosphériques et l'on a déjà vu ici des phénomènes autrement effrayants ; il faut dire qu'à l'heure actuelle la population énervée s'effraie très facilement.

Les éclairs ont été accompagnés d'une nouvelle éruption de la Montagne Pelée. Les villes du nord sont recouvertes de poussière volcanique qui atteint une épaisseur de quinze centimètres. Une maison a été détruite à Basse-Pointe, mais il n'y a pas eu de victimes.

Les habitants du Marigot, de Macouba, d'Anjous-Bouillon et de Saint-Jacques sont en proie à une grande terreur. Le professeur Hill a commencé l'exécution de ces dernières localités. La Trinité, où l'on vient de constater d'abondantes nouvelles ville, est également couverte de cendres. Dix mille personnes quittent actuellement les villes du Nord et se dirigent vers Fort-de-France.

Le professeur Hill, qui est parti pour étudier de près le phénomène, cherchera à escalader le sommet de la montagne Pelée. Les professeurs Kunnan et Jaussi sont partis jeudi pour l'intérieur; on n'a pas de nouvelles de ces derniers, et l'on n'est pas sans inquiétude à leur égard.

Les cadavres dans Saint-Pierre

D'une correspondance particulière qui nous est adressée et porte la date de Fort-de-France, 11 mai, nous détachons les lignes suivantes :

Ah ! l'horrible spectacle de Saint-Pierre ! Pas un seul mur n'est entier ; des milliers de cadavres sont couchés sur le ventre et semblent avoir été frappés d'asphyxie. Les visages des morts présentent une angoisse épouvantable. Le corps de la ville a été retrouvé à genoux, les crucifix à la main. Il est presque impossible de reconnaître un blanc d'un noir, tant les cadavres sont carbonisés ; quelques-uns seulement sont encore reconnaissables, mais tous sont nus, les entrailles dehors ; en effet, sous l'effet de la chaleur le corps s'enfle et les entrailles sont sorties. C'est terrifiant et horrible à voir. Il n'y a pas, dans l'histoire du monde, l'équivalent d'un désastre pareil.

Dernière Heure

Le procès Henry-Reinach

Paris, 29 mai. — Me de Saint-Auban a terminé son plaidoyer. Revenant sur certains des faits cruciaux, il en a discuté le caractère et a conclu que tout démontrait qu'il ne pouvait être retenu, l'hypothèse d'une complicité de trahison étant, selon lui, démontée par les éléments de la cause.

Me Lallier devait parler pour M. Joseph Reinach. Mais, indisposé depuis quelques jours déjà, il a été dans l'impossibilité physique de remplir sa mission.

Le tribunal a renvoyé, en conséquence, à mercredi, la suite des débats.

Mme Gustave Humbert et le « Gaulois »

Paris, 29 mai. — Le *Gaulois* a prétendu qu'au lendemain du krack de l'Union Générale, M. Gustave Humbert, alors ministre de la justice, avait déposé 200.000 fr. au Comptoir d'Alsace. M. Léopold Sée, ancien directeur de cet établissement, a fait une déposition confirmant cette allégation.

Mme Gustave Humbert adresse à ce sujet au *Temps* une lettre dans laquelle elle annonce son intention de poursuivre le *Gaulois* :

Je mets au défi M. Arthur Meyer de me donner la preuve de ces prétendues faveurs. Je dépose aujourd'hui même une plainte en diffamation contre le *Gaulois*; je veux que, par un jugement public, la mémoire de mon mari soit vengée des attaques de la calomnie.

A M. L... S..., de produire devant les tribunaux le reçu qu'il dit tenir de M. Gustave Humbert en décharge de la somme qu'il prétend lui avoir remise.

J'ajoute que mon mari, en mourant, n'a laissé aucun fortune et ne possédait que sa petite maison de Bonnelle, dont il a, l'acquisition il y a trente-cinq ans.

Nouvelle éruption à la Martinique

New-York, 29 mai. — Un télégramme de Fort-de-France annonce qu'une nouvelle et formidable explosion s'est produite hier matin à 8 h. 45, à la montagne Pelée.

On a aperçu une colonne de fumée noire ; mais d'épais nuages ont caché le spectacle du phénomène à Fort-de-France, où il n'y a eu aucune panique.

La souscription nationale

Le total général de la souscription nationale pour les victimes de la catastrophe de la Martinique s'élève à 1.391.407,60 fr.

LES ÉLECTIONS BELGES

Bruxelles, 29 mai. — D'après un tableau comparatif des chiffres électoraux obtenus par les divers partis en 1900 et 1902, la force des partis politiques n'a pas représenté en Belgique par les chiffres suivants :

Cléricaux, 840 144 suffrages; libéraux 361 165; socialistes, 385 826; démocrates-chrétiens 35,818; indépendants, 9,377.

Les cléricaux ont gagné 74 359 voix sur l'élection de 1900; les socialistes 22.092, les libéraux ont perdu 18.000 voix; les démocrates-chrétiens 26,413; les indépendants 2,677.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Les négociations anglo-boërs

Londres, 29 mai. — M. Balfour a déclaré cet après-midi à la Chambre des Communes qu'il pensait être en mesure de faire connaître lundi prochain le résultat des négociations qui ont lieu dans l'Afrique du Sud. Il estime que dans ces conditions il serait prudent de ne pas entamer la discussion du budget.

Cette déclaration de M. Balfour a produit une excellente impression.

CARNET de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

A Lille. — M. Jules Pollet, vétérinaire du département du Nord, est décédé, à Lille, mercredi, âgé de 75 ans. Chevalier de la Légion d'honneur et de Mérite agricole, membre du Comité agricole de Lille et de la Société des Agriculteurs du Nord, M. Pollet rendit pendant sa longue carrière les services les plus désintéressés au monde agricole de notre région.

M. Pollet était le beau-père de feu notre président du tribunal de commerce, M. Claude Cazes.

Nous présentons à la famille du défunt et en particulier à Mme Cazes nos plus vives condoléances.

Chronique Régionale

Le général André à Calais

Le général André, ministre de la guerre, est arrivé à Calais, à 1 heure 21 du matin.

Il était accompagné du général Amouroux, directeur de l'artillerie au ministère, et du capitaine Turpin, son officier d'ordonnance.

Le ministre est descendu à Terminus-Hôtel (Gare Maritime).

A 8 heures du matin, il a assisté à la Commission supérieure des réserves et des exemptions de tir. Il a visité ensuite l'Hôpital-Militaire, rue Leveux.

A midi, le ministre offrait à Terminus-Hôtel, un déjeuner de quinze couverts auquel ont assisté M. Bisset, maire de Calais, et les chefs des services militaires de la garnison.

Il repartit pour Paris à 3 heures.

Un anarchiste arrêté à Dunkerque

L'*Agence Havas* publie la dépêche suivante :

« Dunkerque, 29 mai.

» La veille de l'arrivée de M. Loubet à Dunkerque, un anarchiste avait arrêté, sur les indications de M. Sauvage, commissaire central, l'anarchiste italien Aldo Soimi, condamné lors des troubles de Milan. Soimi travaillait sur les chantiers de France. On a trouvé dans sa malle des documents compromettants ».

***

De son côté, notre correspondant nous télégraphie que Aldo Soimi venait de Bruxelles où il s'était réfugié à la suite d'une condamnation à 8 mois de prison que lui avait infligée le tribunal de Milan pour avoir pris part aux troubles de cette ville.

L'arrêté d'expulsion a été signé par M. le président du Conseil le soir même de son arrivée à Dunkerque et Soimi s'est reconduit à la frontière.

LE SPORT

LA BOXE

La grande fête du 1er Juin

Il y aura certainement une magnifique charbonnée dimanche prochain 1er juin, dans la vaste salle de la Société artistique 58, rue de l'Alouette, où applaudiront tous les champions de la boxe française qui doivent nous produire l'Académie de boxe française de Roubaix. Nous avons déjà donné la biographie du célèbre professeur Leon Albert ; nos lecteurs connaissent déjà pour les avoir applaudis lors de la fête du 20 octobre les maîtres Ma-nguet et Petit, qui nous firent ce jour là un si magnifique assaut ; nous avons aussi cassé du professeur Antoine ; il est temps que nous présent ons le premier prévôt de Cambrai.

Chabrier est le plus fin boxeur français qui existe, poids légers, il ne pèse que 63 kilos, il a une facilité de jambe extraordinaire, au mesurant 1 m. 68, il lève la jambe à une hauteur de 2 m. 05, a une vitesse vertigineuse et avec cela travaille toujours dur, a des moyens de combattant, a défié tous les boxeurs anglais de son poids et a le plus grand prestige, ce qui lui a fait une grosse réputation à Paris. Dans la fête de dimanche prochain, Chabrier aura comme adversaire le fameux Jean Bouchet, Albert, et dans un second notre concitoyen, le maître Dierstelles, ces deux assauts, à eux seuls, méritent le déplacement et produit sur n'importe quelle scène Paris, c'est une belle comédie assurée.

Cette magnifique fête sera présidée par un boxeur compétent, M. René Wibaux, le sympathique président de la société « La Boxe Française de Roubaix » et vice-président du Nord-Touriste.

S'adresser pour retenir se place à M. J. Desrulles, 18, rue du Collège, aux prix de ; Scènes et parquets 4 fr., premières 2 fr., secondes 1 fr.

ROUBAIX

Concours de composition décorative. — M. Dupuis, Conseiller général, vient d'être désigné par M. le ministre de l'instruction publique pour remplir les fonctions de membre du Jury du XIIe concours de composition décorative organisé par la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie, ouvert entre les élèves des écoles d'art de Paris et des départements.

Ecole des Arts Industriels. — L'institution de M. Victor Champier, le nouvel administrateur de l'Ecole nationale des Arts Industriels, est définitivement fixée au dimanche 8 juin.

Elle aura lieu à 3 heures dans le grand amphithéâtre de l'Ecole, sous la présidence de M. Roujon, directeur des Beaux-Arts.

Ecole de natation. — Le maire de la ville de Roubaix, informe les amateurs, que les propositions en vue de l'exploitation des buvette et rafraîchissements de l'école, seront reçues jusqu'au 5 juin prochain.

Souscription mutualiste. — L'Union nationale des Presidents des Sociétés de secours mutuels de France a décidé dans sa dernière assemblée générale de prendre l'initiative d'une vaste souscription en faveur des mutualistes uniformément fixés à dix centimes.

Le produit de cette souscription sera offert à M. le Président de la République en vue de la création d'une fondation mutualiste et commémoire des services rendus à la Mutualité Française par M. Emile Loubet.

Les Présidents de commission seront réunis en un volume qui sera remis au chef de l'Etat. Ce volume formera un véritable livre d'or de la mutualité populaire française.

Des listes de souscription sont à la disposition des mutualistes roubaisiens au siège de la société « Les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce » 90, rue des Longues Haies, Roubaix.

Revue d'appel — Le lundi 9 juin prochain, à 11 heures 1/2 du matin, sera placé de Roubaix et à l'issue des opérations du Conseil de Revision des jeunes gens du canton de Roubaix Ouest, il sera procédé à la revue d'appel des hommes des *services auxiliaires des classes* 1890 — 1891 — 1895 et 1899 des trois cantons de Roubaix.

Le lendemain mardi 10 juin, à midi, également sur la Grande-Place et dès que le Conseil de revision aura examiné les jeunes gens du canton Est, il y aura une seconde revue d'appel pour les réservistes territoriaux des trois cantons de Roubaix, de la classe 1881.

Dans les postes. — M. Jules Niveille, commis, à Roubaix, est nommé commis au Dahomey, à partir du 1er juin.

L'odyssée d'un rouleau de mille francs. — Le semaine dernière, devant aller en voyage, M. X..., marchand de charbon, demeurant du côté de Tourcoing, duche dans un tas de vieux sacs un rouleau de mille francs en pièces d'or.

Samedi, en rentrant, M. X... vendit les sacs à des vieux, fripier, sans plus songer à son argent.

Le fripier céda les sacs à un autre fripier, demeurant dans les environs de la rue des Longues-Haies.

Lundi, M. X... ne trouvant plus son argent, se rappela l'avoir caché dans les sacs qu'il vendit de vendre quelques jours avant. Il alla trouver son voisin et lui demanda les sacs, le fripier dit qu'ils étaient vendus, mais sans pouvoir préciser à qui.

M. X..., désolé, vient conter son aventure à M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, qui ouvrit aussitôt une enquête.

Le premier acheteur des sacs, questionné par M. Laché, se rappela le nom de celui à qui il les avait revendus.

Sans perdre de temps, M. Laché se rendit à l'adresse indiquée et saisit les sacs. Ils étaient recousuit un à un, on retrouva le fameux rouleau qui était passé inaperçu.

M. X... put donc rentrer en possession de son bien.

Mandat d'arrêt. — Le nommé Léopold Dubrueul, âgé de 24 ans, demeurant rue de Lannoy, 125, auteur du vol de courroies commis chez M. G. Lehouck, négociant en bois, boulevard de Beaurepaire, dans la nuit du 6 au 7 courant, a été mis en état d'arrestation, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Delalé, juge d'instruction à Lille.

Bris de clôture et coups. — Mercredi vers 9 h. du soir, la police a mis en état d'arrestation, le nommé Brunel Emile, âgé de 20 ans, mécanicien, demeurant quai de Gand 44, inculpé de bris de clôtures et de coups sur un tiers, *Mme Dapoucierre Marie*, femme Vangermet, demeurant rue de la Longue-Chemise, 9.

Les épaves de la rue. — Mercredi soir l'agent de police Lhuvroas a trouvé, rue de l'Alma, un portemonnaie contenant quelques médailles et deux pièces de 5 fr.

Accidents du travail. — Chez MM. Bertrand et Demoes, M. Dubrez Achille, ouvrier-